FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée des délégués de la Fédération suisse du franches-montagnes 2026

La Fédération Suisse du franches-montagnes (FSFM) a tenu ce mardi 14 avril 2026 sa 30ème assemblée des délégués au cœur du berceau de la race, à Saignelégier (JU). 131 délégués venus de toute la Suisse et de l'étranger se sont réunis pour ces assises annuelles. 16 points figuraient à l'ordre du jour, dont l'annonce d'un certain nombre de mesures d'économie et l'élection, notamment, d'un nouveau juge de race.

Lors de cette assemblée, les informations suivantes ont été communiquées, respectivement les décisions suivantes ont été prises :

- Les rapports annuels 2025 du président, de la gérante et des présidents de commissions, ainsi que le programme d'activités 2026 ont été unanimement approuvés.

- Les comptes 2025 ont été présentés et acceptés à l'unanimité. Ils se soldent par un déficit de CHF 11'753.–, après dissolution des réserves restantes à hauteur de CHF 21'475.–. Ce résultat, moins favorable qu'attendu, s'explique notamment par une diminution du soutien de promotion de l'OFAG de CHF 27'000.–, ainsi que par une hausse marquée des charges sociales. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de chevaux présentés au test en terrain – une nouvelle certes réjouissante pour la race – a engendré des coûts supplémentaires de l'ordre de CHF 15'000.–, portant le total des primes de test en terrain versées par la FSFM aux éleveurs à CHF 110'400.-.

- Le budget 2026 prévoit un bénéfice de CHF 8'800.–. Il repose notamment sur le maintien, pour la dernière fois, des contributions de l'OFAG au livre généalogique selon l'ancien système, ainsi que sur une augmentation des recettes liée à l'adaptation du prix des passeports, passé de CHF 60.– à CHF 80.–, générant un produit supplémentaire estimé à CHF 5'000.–. Le budget a lui aussi été accepté sans discussion.

- L'assemblée a été informée du fait que la FSFM se verra réduire, dès 2027, le soutien fédéral qu'elle reçoit de l'Office fédéral de l'agriculture pour la tenue du livre généalogique et la promotion du cheval FM de CHF 300'000.- par année. Le budget octroyé aux équidés dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur l'élevage est en effet significativement revu à la baisse. Sur un budget de fonctionnement de CHF 1'800'000.-, cela représente une perte très lourde à combler. Afin de pouvoir continuer à vivre, la FSFM se voit ainsi contrainte de procéder à un certain nombre de mesures d'économie. Les mesures déjà mises en place ou envisagées sont les suivantes :

  - Augmentation du prix des passeports de CHF 60.- à CHF 80.- (recettes supplémentaires d'environ CHF 5000.-), dès 2026 ;
  - Prix des passeports commandés en urgence (passeports express) à CHF 100.-, dès 2026 ;
  - Suppression des primes de test en terrain (économie d'environ CHF 100'000.-), dès 2027 ;
  - Suppression des subventions à l'organisation des épreuves de sport et loisirs (CHF 500.-, respectivement CHF 1'000.- par épreuve, soit une économie d'environ CHF 45'000.-), dès la saison de sport 2027, soit dès le 24 août 2026 ;
  - Classement de 30% et non plus 50% des participants dans toutes les disciplines de sport et loisirs, y compris lors des championnats suisses du National FM, dès la saison de sport 2027, mais déjà lors du National FM 2026 ;
  - Suppression des indemnités pour les juges et secrétaires lors des journées de formation (économie d'environ CHF 20'000.-), dès 2027 ;

Les Longs Prés, Postfach/Case postale 190, CH-1580 Avenches
Tél. 026 676 63 43, Fax 026 676 63 41, E-Mail : info@FM-ch.ch

- Réduction des indemnités pour le président et les vice-présidents de la FSFM (économie d'environ CHF 8'000.-), dès 2027 ;
- Repas du comité non pris en charge par la FSFM (économie de CHF 3'000.-), dès 2027 ;
- Réduction du taux d'occupation au sein de la gérance de 20% (économie d'environ CHF 15'000.-), dès juin 2026 ;
- Suppression d'un photocopieur au sein de la gérance (économie d'environ CHF 3'500.-), dès avril 2026 ;
- Autant que possible, envois postaux en courrier B plutôt qu'en courrier A (économie d'environ CHF 5'000.-, dès 2026 ;
- Réduction des coûts liés aux expositions, par exemple, à la BEA, suppression de l'indemnisation des groupes participants à l'après-midi franches-montagnes, réduction de la taille du stand et du nombre de boxes, dès 2027 ;
- Externalisation totale de la Boutique FM : suppression de la boutique physique à Avenches, uniquement boutique en ligne (économie d'environ CHF 2'500.-) et réduction du nombre d'articles proposés ;
- Réduction de la prise en charge par la FSFM de certains coûts vétérinaires et d'examens génétiques pour les candidats à la Sélection nationale des étalons, dès 2027 ou 2028 (en cours de réflexion) ;
- Réduction des coûts liés à l'organisation des tests en terrain avec la mise en place de règles plus strictes quant aux conditions d'organisation (notamment le nombre minimum de chevaux inscrits).

- Une modification partielle des statuts visant à intégrer les principes éthiques de Swiss Equestrian, de la FEI et de Swiss Olympic a été approuvée. En revanche, les propositions du comité visant à supprimer trois commissions (commission des finances, commission de formation et de sport et commission de promotion et commercialisation) et à transmettre la compétence de fixer le montant des émoluments au comité ont été rejetées. Des modifications du Règlement sur l'approbation des étalons, du Règlement sur l'estimation des valeurs d'élevage et des Directives concernant les marques blanches ont été plébiscitées.

- Madame Myriam Chapatte, de Malleray (BE), a été élue à l'unanimité comme nouvelle membre du comité pour succéder à Monsieur Pierre Koller qui a démissionné en 2025. Elle représente ainsi le Jura bernois au sein du comité.

- Un nouveau juge de race a été nommé pour succéder à Messieurs Jean Chêne de Damvant (JU) et Vincent Monin de Glovelier (JU), arrivés au terme de leurs mandats. Monsieur Bernard Willemin, des Pommerats (JU), a été nommé et entre en fonction avec effet immédiat. A l'issue d'un vote à bulletins secrets, il l'a emporté avec 71 voix face à Monsieur Frédéric Erard, également des Pommerats (JU), qui en a récolté 57.

- Le mandat de juge de race de David Barras, de La Roche (FR), arrivé au terme de son premier mandat de quatre ans, a été renouvelé pour une deuxième période.

- Madame Susanne Roth et Monsieur Hansjakob Leuenberger, arrivés tous deux au terme de leurs mandats au sein de la commission de recours, ont été remplacés par Madame Alexandra Schelbert qui représente le canton de Lucerne, ainsi que Monsieur Roman Bader, représentant le Nord-Ouest de la Suisse.

- Enfin, la FSFM a salué les performances exceptionnelles des personnes qui se sont illustrées au niveau sportif avec leurs chevaux franches-montagnes au cours de l'année. Ils ont été félicités et remerciés pour leurs magnifiques résultats au plus haut niveau, faisant ainsi briller le cheval franches-montagnes sur la scène nationale et internationale. Les personnes honorées sont :

Monsieur	Marcel	Luder	Oftringen / AG	Championnat du monde d'attelage à 2 à Beekbergen NED Victorieux de la maniabilité
Monsieur	Nick	Zöhl	Buhwil / TG	Champion CH attelage à un (L)
Monsieur	Mario	Gandolfo	Fregiécourt / JU	Champion CH attelage à un (M)
Monsieur	Jérôme	Voutaz	Sembrancher VS	Champion CH attelage à 4
Monsieur	Alex	Cudré-Mauroux	Avenches / VD	Champion romand de dressage niveau L avec EVIAN III CH H,DBr,9,FM (Eiffel)

Madame Madame Madame	Sandrine Eliza Anita	Weber Folly Leonardi	Corgémont/ BE Bévilard / BE Bévilard / BE	Champion Intercantonal dressage 2025 à Avully (GE) 30.11.2025 / Résultat par équipe 1er Equipe Jura avec des chevaux FM
Centre équestre national de Berne	Li Ilona	Laffer Hannich	Berne	Finale de la Coupe du monde FEI de voltige à Bâle - 2ème Rang Pas-de-deux avec CALIN, né en 2008. Propriétaire : NPZ Bern
Madame	Angélique	Pasquier	Giez /VD	Championnats d'Europe de TREC à Montelibretti (Italie) 10 au 13 septembre 2025 Médaille de bronze par équipe (Sénior)
Monsieur	Leo	Risch	Haag / SG	Championnats du monde des jeunes chevaux d'attelage en Hongrie - 08. - 10.08.2025 3ème place avec CAMARO

La Fédération suisse du franches-montagnes adresse ses sincères remerciements au Syndicat chevalin des Franches-Montagnes pour sa collaboration à la très bonne organisation de cette assemblée.

La prochaine assemblée des délégués de la FSFM se tiendra le 14 avril 2027 dans le canton de Berne.

Saignelégier, le 14 avril 2026

FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES (FSFM)

Personnes de contact :
- Andreas Aebi, président FSFM, tél. 079 814 25 73, e-mail : andreas.aebi@gmx.ch
- Pauline Queloz, gérante FSFM, tél. 026 676 63 42, e-mail : p.queloz@fm-ch.ch